



Proposition réservée aux fonctionnaires émergeant au budget de l'Etat bénéficiant de l'ASI

fiche d'inscription "Coup de pouce études" 2017



Afin d'encourager nos étudiants, la SRIAS se propose d'attribuer de nouveau des "cartes" pour achat à 25 bénéficiaires (**lauréats BAC 2017**) inscrits dans une filière d'étude supérieure en Guadeloupe selon les conditions d'éligibilité définies par la commission **Date limite de réception des dossiers le 10 septembre 2017** **Rappel : seul le dossier pour des études en Guadeloupe sera pris en compte**

PARTIE RESERVEE A LA SRIAS

| | |
|--|------------------------------------|
| Dossier complet <input type="checkbox"/> | <u>Cachet d'arrivée du dossier</u> |
| Pièces manquantes | |

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

| | | |
|--------------------------|---|----------------------------|
| Noms /prénoms de l'agent | Administration | Service |
| ADRESSE POSTALE | Téléphone personnel ☎ 0590 ☎ 0690 | Adresse e-mail personnelle |

Renseignements concernant l'étudiant

| |
|---|
| Nom |
| Prénom |
| Date de naissance |
| Admis (e) au bac session 2017 : série..... Mention oui (précisez) |

*** Ce dossier dûment complété est à renvoyer à :**

SRIAS
(DOSSIER "COUP DE POUCE ETUDES")
PREFECTURE DE LA REGION GUADELOUPE
Secrétariat Général pour les Affaires Régionales (SGAR)
Rue Lardenoy 97100 BASSE-TERRE

Liste des pièces à joindre

Photocopie du livret de famille
Photocopie de l'avis d'imposition 2016 (intégral)
Photocopie des deux derniers bulletins de salaire 2017 de l'agent
Photocopie du diplôme
Photocopie de l'attestation d'inscription ou copie de la facture dans une filière d'étude supérieure en Guadeloupe
Pour les étudiants admis sans mention, fournir le relevé de notes

L'inscription sera validée sous réserve du dossier complet et par ordre d'arrivée

Bien renseigner cette fiche pour éviter tout rejet.* Pas d'inscription par mail